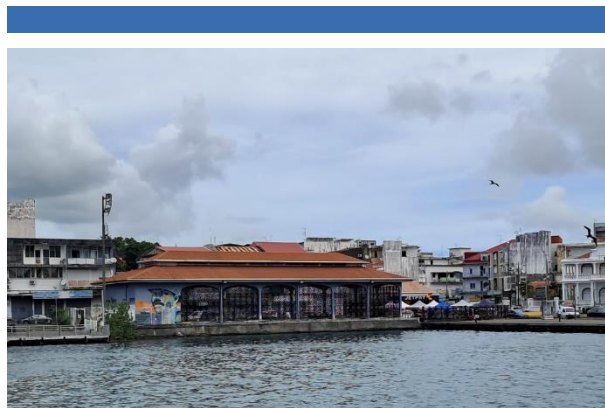




RAPPORT

Travaux de mise en œuvre d'enrochements le long du mur de la Halle et bétonnage sous plateforme

Résumé Non Technique
250480

Juin 2025

GRAND PORT MARITIME DE GUADELOUPE



Sommaire

Pièce 2 : Résumé Non Technique	6
1. Objectifs et cadre de la mission.....	6
2. Localisation des travaux.....	6
3. Descriptif de l'existant	8
3.1. Quai de la plateforme	8
3.2. Mur de Soutènement	9
4. Description des travaux de renforcements de la dalle.....	11
5. Description des travaux d'enrochements au droit du mur de soutènement. 12	
5.1. Programme de travaux.....	12
5.2. Implantation et coupes.....	13
5.3. Méthodologie des travaux	15
5.3.1. Accessibilité du chantier et gestion des emprises	15
5.3.2. Accessibilité des ouvrages et moyens matériels	15
5.3.3. Durée prévisionnelle des travaux.....	16
5.4. Estimation financière des travaux.....	16
6. Résumé de l'état initial.....	17
6.1. Milieu physique.....	17
6.1.1. Houle	17
6.1.2. Courantologie	17
6.1.3. Bathymétrie	18
6.1.4. Fonds sédimentaires	20
6.1.5. Qualité des eaux et des sédiments	20
6.1.6. Communautés benthiques	21
6.1.7. Tortues marines et mammifères marins	21
6.1.8. Usagers maritimes.....	21
7. Résumé des incidences	22
7.1.1. Conditions hydrodynamiques.....	22
7.1.2. Dynamique sédimentaire et géomorphologie	22

GRAND PORT MARITIME DE GUADELOUPE
TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE D'ENROCHEMENTS LE LONG DU MUR DE LA HALLE ET BETONNAGE SOUS
PLATEFORME
RESUME NON TECHNIQUE

7.1.3. Qualité de l'eau.....	22
7.2. Incidences sur le milieu vivant.....	23
7.2.1. Biocénoses marines	23
7.2.2. Tortues marines.....	23
7.2.3. Mammifères marins	23
7.2.4. Avifaune	24
7.3. Incidences sur le milieu humain	25
8. Résumé des mesures ERC	25

Liste des Figures

Figure 1 : Plan de situation.....	7
Figure 2: Photo aérienne – La Darse	7
Figure 3 : Descriptif de l'existant.....	8
Figure 4 : Massifs de fondations restants sur plateforme haute.....	8
Figure 5 : Photo de la plateforme basse + ponton amovible (gauche) et parking du restaurant + cale de mise à l'eau (droite).....	9
Figure 6 : Désordres sous la dalle béton (Amaya).....	9
Figure 7 : Photos du mur de soutènement	10
Figure 8 : Localisation du coffrage sous-marin à réaliser	12
Figure 9: Vue en plan, solution d'aménagement	13
Figure 10: Coupe technique de principe – profil P1	14
Figure 11: Coupe technique de principe – profil P2	14
Figure 12 : Accessibilité et installation de chantier.....	15
Figure 13 : Résultats du modèle d'agitation pour une houle cyclonique centennale de Sud (180°N) à gauche et de Sud-Est (150°N) à droite.....	17
Figure 14 : Courantologie moyenne sur la tranche d'eau en situation usuelle (Egis 2012)	18
Figure 15 : Cartographie de la nature des fonds à l'échelle de la Baie de Pointe-à-Pitre (CREOCEAN, 2024).....	20

Pièce 2 : Résumé Non Technique

Les pièces exigées par cette procédure pouvant être complexes et importantes, la loi prévoit qu'un résumé non technique accompagne le dossier.

Ce document, volontairement succinct, présente donc le projet, ses impacts et les mesures prises pour les réduire ou les compenser, afin de compléter le cas par cas.

Le présent chapitre constitue un résumé non technique du Dossier de Déclaration Loi sur l'Eau et servant également pour la demande de cas par cas.

1. Objectifs et cadre de la mission

Dans le cadre de la réflexion d'ensemble que le Grand Port Maritime de Guadeloupe porte sur l'aménagement de la Darse de Pointe-à-Pitre, la toute récente démolition de l'immeuble des Affaires Maritimes libère un espace stratégique dans le rapport de la Ville à son littoral que le GPMG souhaite valoriser.

Dans ce contexte, le GPMG souhaite aménager cet espace et ainsi permettre à la population de se l'approprier.

Il prévoit la création et l'aménagement d'une place urbaine en lieu et place de l'ancien bâtiment des affaires maritimes.

Celle-ci a permis de mettre en évidence une faiblesse des ouvrages existants en contact avec le milieu marin : la dalle béton sur la plateforme basse et le mur de soutènement.

2. Localisation des travaux

La zone d'étude définie par le GPMG se situe au niveau de la Darse de Pointe-à-Pitre, au sud de la place de la victoire. Elle comprend plusieurs parcelles ainsi qu'une partie du quai Layrle.

Les parcelles concernées sont :

- ▶ AK 217, l'ancien bâtiment des affaires maritimes,
- ▶ AK 218 en partie (parking du Yacht Club),
- ▶ AK 215 en partie, uniquement la surface non bâtie.
- ▶

Le bâtiment de la halle du marché qui se trouve sur la parcelle AK 215, ne fait pas partie de cette étude. Il est prévu la reprise des eaux pluviales de toiture en périphérie de la halle

GRAND PORT MARITIME DE GUADELOUPE

TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE D'ENROCHEMENTS LE LONG DU MUR DE LA HALLE ET BETONNAGE SOUS PLATEFORME

RESUME NON TECHNIQUE



Figure 1 : Plan de situation

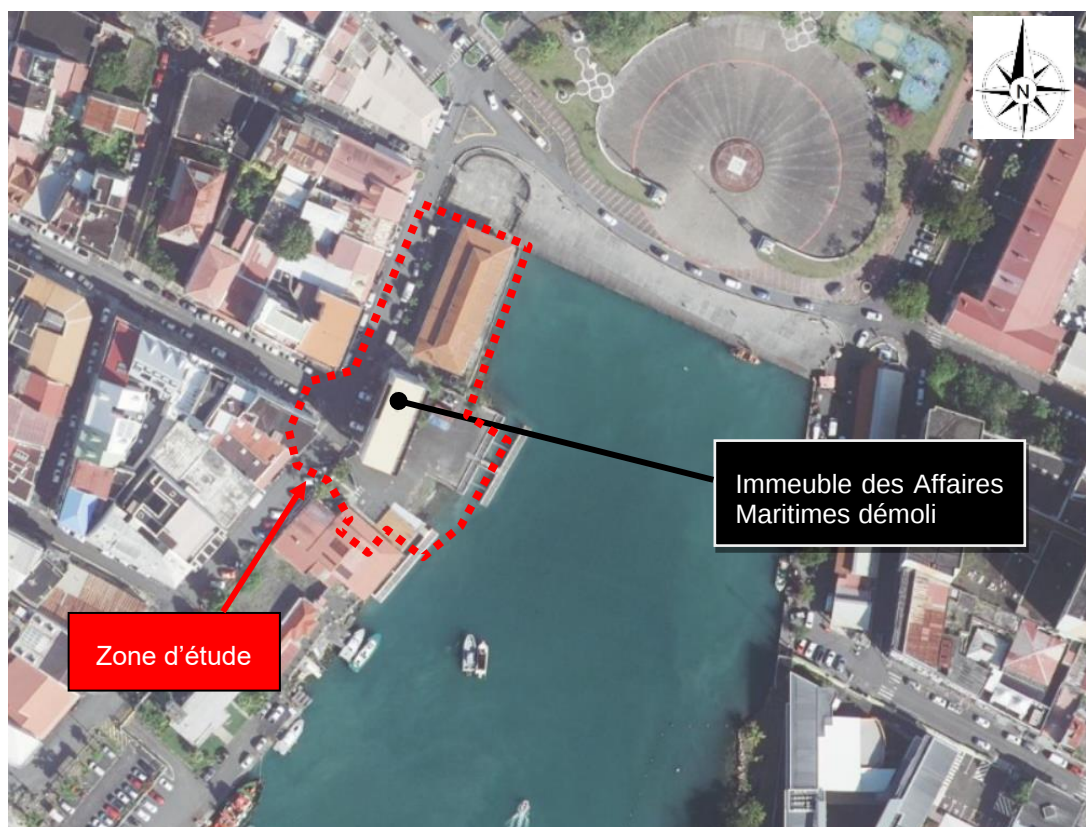


Figure 2: Photo aérienne – La Darse

3. Descriptif de l'existant

3.1. Quai de la plateforme

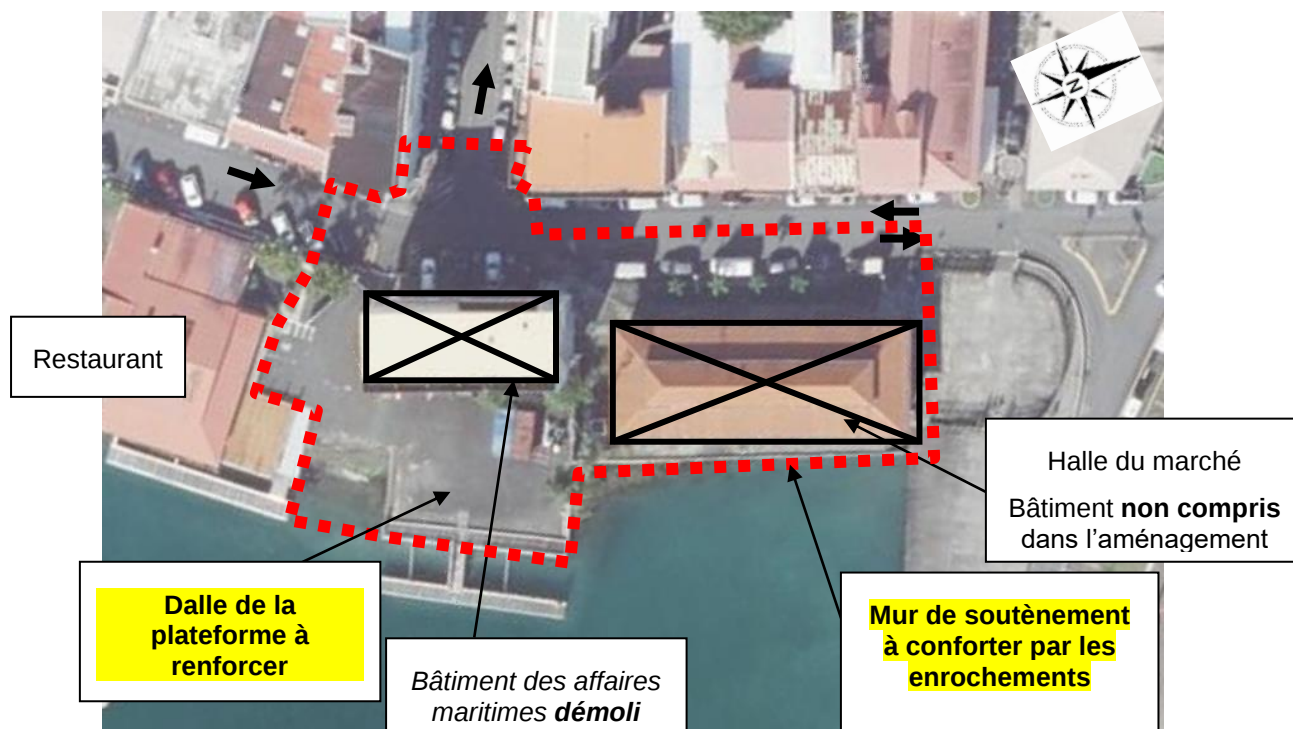


Figure 3 : Descriptif de l'existant

Cette zone est desservie par le quai Lardenoy au Sud, la rue Achille René Boisneuf à l'ouest et le quai Layrle au nord.



Figure 4 : Massifs de fondations restants sur plateforme haute

GRAND PORT MARITIME DE GUADELOUPE

TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE D'ENROCHEMENTS LE LONG DU MUR DE LA HALLE ET BETONNAGE SOUS PLATEFORME

RESUME NON TECHNIQUE

Sur la plateforme basse, le revêtement de chaussée est en enrobés. Un ponton amovible a été installé sur le quai, ainsi qu'une sculpture.



Figure 5 : Photo de la plateforme basse + ponton amovible (gauche) et parking du restaurant + cale de mise à l'eau (droite)

Le quai situé en contre-bas de l'ancien bâtiment des Affaires Maritimes est composé en partie d'une dalle en béton. Celle-ci repose sur une série de 6 plots béton de section 50cm * 50cm, de 7 tubes acier DN 800mm et sur des enrochements en partie arrière.

L'inspection sous-marine n'a pas permis de déterminer la surface exacte de cette dalle.

Les désordres repérés sous l'eau sont :

- ▶ L'érosion du mur en pied ,
- ▶ Dalle en béton composée de 2 épaisseurs de 25cm et 75cm avec des joints ouverts,
- ▶ Affouillement important sous le quai,
- ▶ L'évacuation pluviale de l'émissaire est obstruée,
- ▶ Un pieu acier non posé au sol...

La turbidité dans la darse n'a pas permis de visualiser de manière claire la sous-face de dalle.

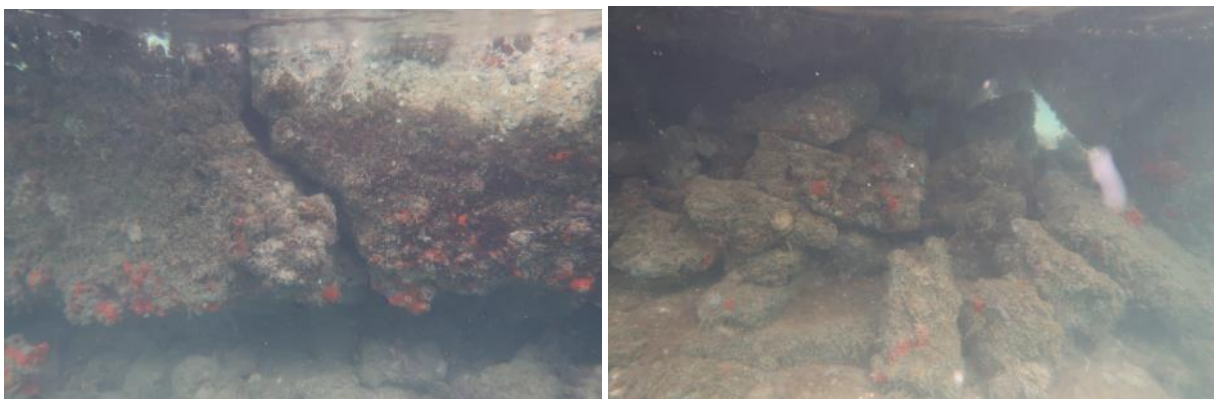


Figure 6 : Désordres sous la dalle béton (Amaya)

3.2. Mur de Soutènement

GRAND PORT MARITIME DE GUADELOUPE

TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE D'ENROCHEMENTS LE LONG DU MUR DE LA HALLE ET BETONNAGE SOUS PLATEFORME

RESUME NON TECHNIQUE

Sur la partie est du projet, un mur de soutènement permet de délimiter les aménagements terrestres de la darse. Ce mur est en béton armé, d'une épaisseur moyenne de 20 cm, d'une hauteur variant de 0,20 m à 2,50 m, sur un linéaire total de 95 m.

Ce mur est en très mauvais état, il présente des dégradations importantes telles que :

- ▶ Eclats de béton,
- ▶ Béton lessivé,
- ▶ Aciers corrodés,
- ▶ Béton fissuré,
- ▶ Déplacement de béton,
- ▶ Divers effondrements en pied de voile, au niveau des fondations...

Le fonctionnement et la reprise des efforts du mur est inconnu et ses dégradations indiquent un état de vétusté. Un confortement est nécessaire pour assurer la reprise des efforts en butée

En l'état actuel, **il n'est pas prévu de travaux de terrassement à proximité** sans courir le risque de le déstabiliser encore plus ou que le mur ne se dégrade davantage.

Seul une pose d'enrochements (après filtre couche et clouage) sera effectuée au pied de l'ouvrage existant.

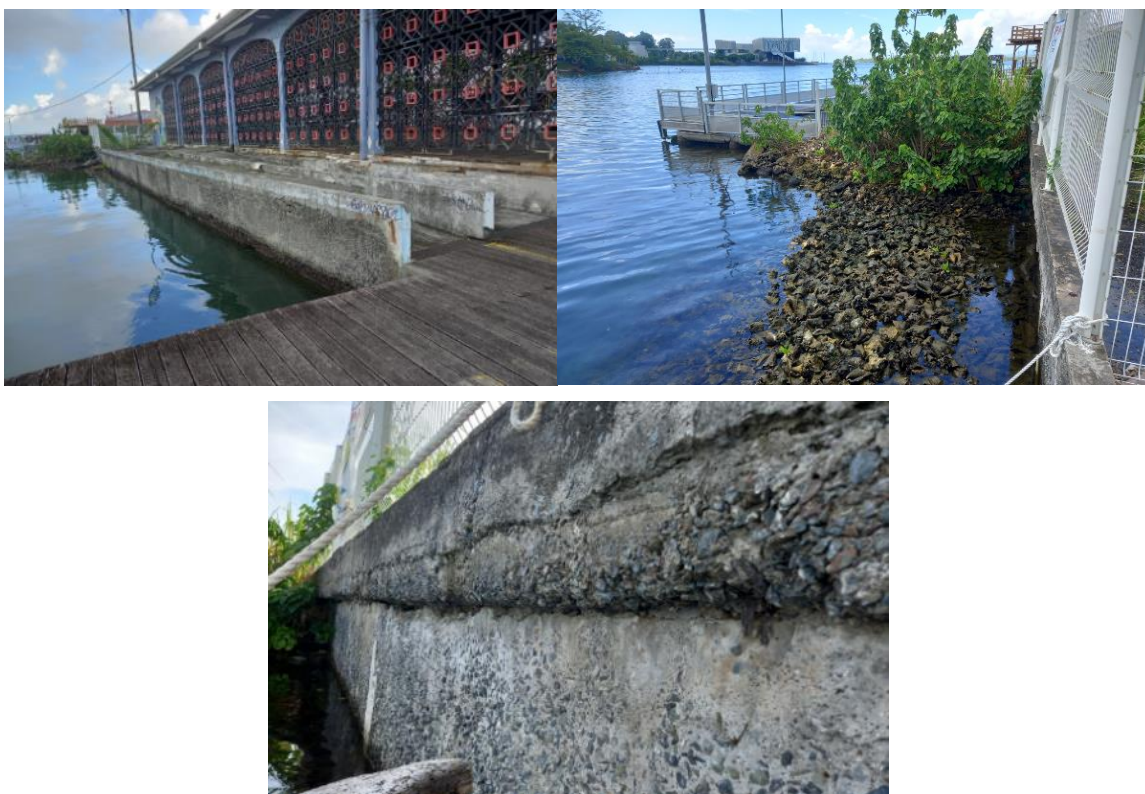


Figure 7 : Photos du mur de soutènement

GRAND PORT MARITIME DE GUADELOUPE

TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE D'ENROCHEMENTS LE LONG DU MUR DE LA HALLE ET BETONNAGE SOUS PLATEFORME

RESUME NON TECHNIQUE

L'inspection visuelle sous-marine a permis de compléter le diagnostic visuel du mur de soutènement, avec la partie immergée. Le fond de la darse est essentiellement composé de vase et cailloux devant le mur.

Les désordres repérés sous l'eau sont :

- ▶ Fissures ouvertes importantes et absence de béton autour des exutoires pluviaux,
- ▶ Affouillement important sous mur,
- ▶ Les 3 évacuations pluviales sont obstruées,
- ▶ Absence de semelle béton sur la majorité du mur...

La présence d'un amoncellement de conques de lambis dans un renforcement de la Darse ne permet pas l'inspection du mur sur un linéaire de 27m environ.

Une campagne géotechnique a été également mise en œuvre et a conclu à la nécessité de la mise en place d'enrochements.

4. Description des travaux de renforcements de la dalle

Le quai de la plateforme basse est fondé sur des plots Ø800 mm acier et des plots béton 50*50, coiffé par une dalle béton qui présente des désordres (cf. inspection sous-marine réalisée par Amaya en Annexe).

Cette dalle en béton doit être renforcée avant la réalisation des revêtements.

La solution retenue pour le renforcement de ce quai est **le comblement des vides par un gros béton (agrégat de cailloux généralement et de béton fluide)**.

Il sera créé une enceinte autour du quai par la mise en place **de coffrages métalliques** et de remplir le vide par du béton.

En tout premier lieu, il sera réalisé une préparation du support devant recevoir le coffrage par terrassement du fond et repiquage de la dalle.

Il sera également réalisé un nettoyage des surfaces de la structure et de la sous face du quai, l'enlèvement des enrochements qui risquent de gêner la bonne mise en œuvre du béton...

Il sera descendu les coffrages sous le niveau du terrain naturel côté mer, afin d'éviter les éventuels futurs affouillements sous le bloc béton créé. Le coffrage en phase travaux, sera complété par la mise en place de lestes immergés (blocs bétons, enrochements...) pour l'empêcher de basculer.

Plusieurs orifices seront ensuite créés dans la dalle afin de permettre l'évacuation d'air et le bétonnage complet sous la dalle. Le bétonnage devra se faire jusqu'au refus, avec la mise en œuvre d'un béton relativement fluide.

Les inspections réalisées n'ont pas permis de déterminer le volume exact de vide se trouvant sous la dalle en béton. D'après les indications et relevés transmis par l'entreprise Amaya ayant réalisé ces inspections sous-marines, nous estimons le volume de vide compris entre **25 et 50 m³**.

Le coffrage installé en périphérie du quai aura les dimensions suivantes :

- ▶ Longueur = 40m
- ▶ Hauteur = de 0 à 1m

GRAND PORT MARITIME DE GUADELOUPE

TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE D'ENROCHEMENTS LE LONG DU MUR DE LA HALLE ET BETONNAGE SOUS PLATEFORME

RESUME NON TECHNIQUE



Figure 8 : Localisation du coffrage sous-marin à réaliser

5. Description des travaux d'enrochements au droit du mur de soutènement

5.1. Programme de travaux

Le programme de travaux est résumé dans les points suivants :

- ▶ Travaux préparatoires :
 - Nivellement du fond du plan d'eau avant réalisation du clouage,
 - Evacuation des déchets issus du nettoyage.
- ▶ Clouage en enrochements (épaisseur de 1m) :
 - Fourniture et mise en œuvre de filtre d'enrochements 100/400kg,
 - Suivi bathymétrique du tassement après la mise en œuvre du clouage (plan et rapport),
- ▶ Protection en enrochements :
 - Mise en œuvre d'enrochements en pied du mur faisant office de couche filtre 100/400kg.
 - Fourniture d'enrochement 1/3T,
 - Reprise et mise en œuvre des enrochements 1/3T.

GRAND PORT MARITIME DE GUADELOUPE

TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE D'ENROCHEMENTS LE LONG DU MUR DE LA HALLE ET BETONNAGE SOUS PLATEFORME

RESUME NON TECHNIQUE

5.2. Implantation et coupes

Les travaux projetés sont présentés ci-après au travers du plan d'implantation et des coupes techniques. La vue en plan et les coupes P1, P2, P5 et P8 sont jointes dans l'annexe 5.

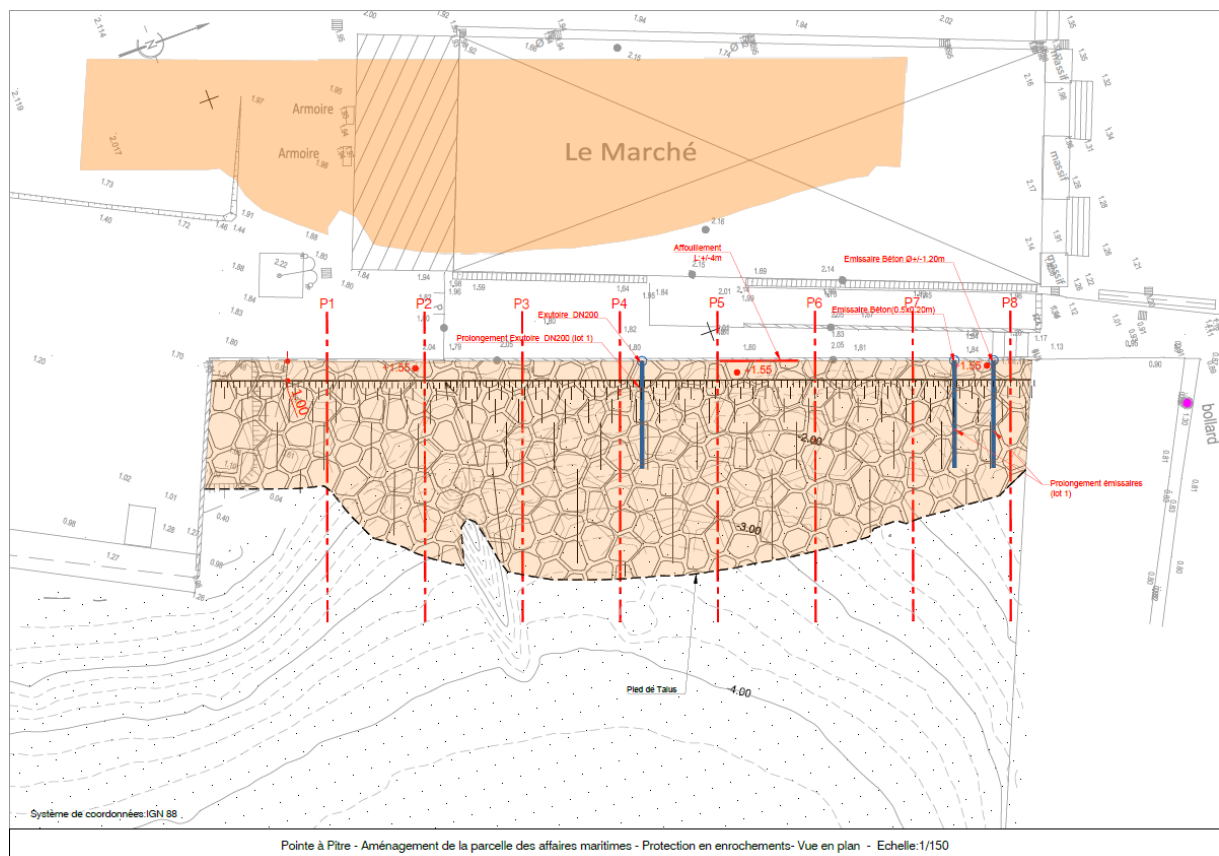
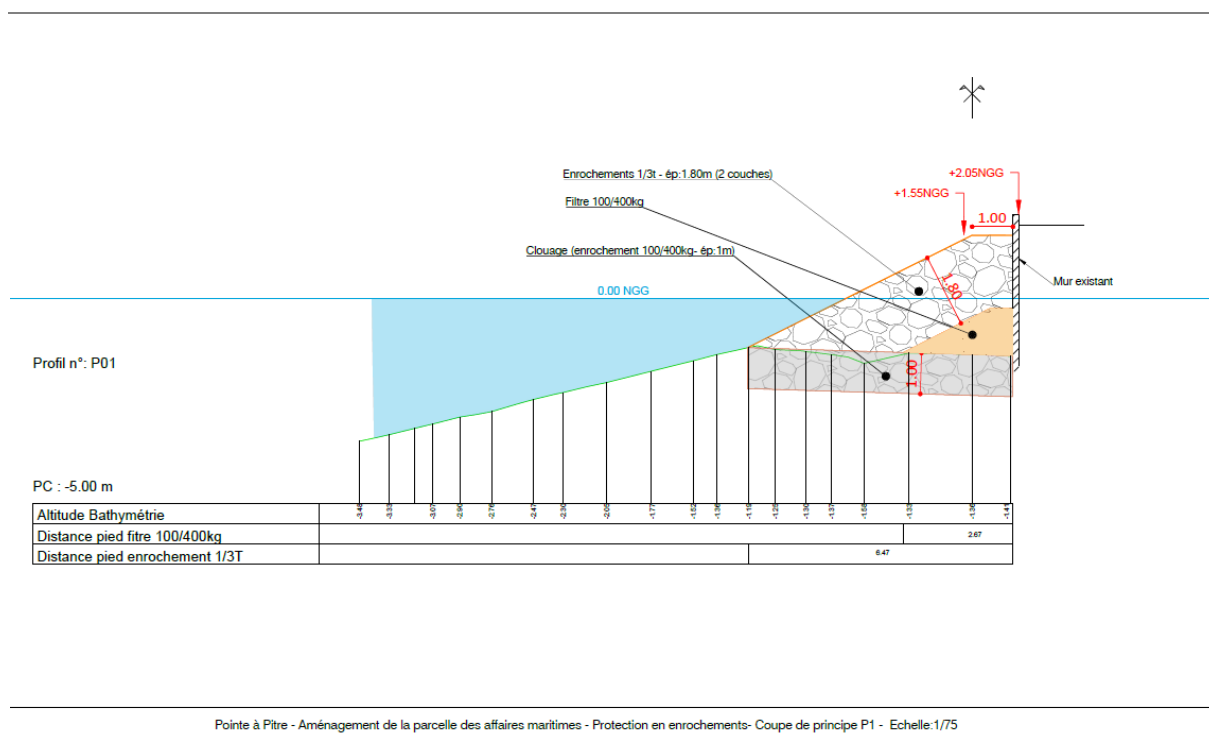


Figure 9: Vue en plan, solution d'aménagement

GRAND PORT MARITIME DE GUADELOUPE

TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE D'ENROCHEMENTS LE LONG DU MUR DE LA HALLE ET BETONNAGE SOUS PLATEFORME

RESUME NON TECHNIQUE



5.3. Méthodologie des travaux

5.3.1. Accessibilité du chantier et gestion des emprises

Pour réaliser la protection en enrochements, le chantier occupera des espaces supplémentaires par rapport aux emprises des ouvrages proprement dits :

- ▶ Une « base vie » envisagée sera établie sur l'espace public localisé sur le terre-plein au Nord du marché. Cette zone d'environ 150m² accueillera principalement les locaux de chantier et le parking des engins. La base vie et zone de stockage est matérialisée par une trame verte sur la **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** Cette emprise devra toutefois être validée avec les services de la commune de Pointe-à-Pitre ;
- ▶ La zone de stockage des blocs (matérialisée en jaune sur la **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**) est très restreinte (environ 120 m²). L'approvisionnement devra se faire en continu depuis l'accès par l'Est depuis la route D125 (matérialisé par une flèche orange sur la **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). L'accès très contraint devra être aménagé pour la durée des travaux puis remis en état en fin de chantier.
- ▶ Les travaux seront réalisés par voie maritime depuis une barge.



Figure 12 : Accessibilité et installation de chantier

5.3.2. Accessibilité des ouvrages et moyens matériels

La zone des travaux sera principalement accessible depuis la piste d'accès temporaire à réaliser à l'Est de la zone de stockage.

La barge sur laquelle sera déployée la grue flèche treillis à priori devra disposer du tirant d'eau nécessaire pour intervenir en crête de l'ouvrage.

Les principaux moyens matériels (liste non exhaustive et suivant moyens proposés par l'entreprise travaux) :

- ▶ La pose des enrochements pour le clouage : grue flèche treillis sur barge équipée d'un grappin ;
- ▶ La pose des enrochements pour le filtre et la carapace : la grue flèche treillis sur barge équipée d'un grappin permettant de manutentionner des blocs en enrochements de 1-3T en tenant compte des distances de pose depuis la crête d'ouvrage ;

GRAND PORT MARITIME DE GUADELOUPE
TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE D'ENROCHEMENTS LE LONG DU MUR DE LA HALLE ET BETONNAGE SOUS
PLATEFORME
RESUME NON TECHNIQUE

- ▶ Le transport des enrochements : chargeurs, dumpers.

5.3.3. Durée prévisionnelle des travaux

Les travaux sont estimés à 3 mois décomposés comme suit :

- ▶ Travaux préparatoires (installation de chantier, amenés du matériel, ...) : **4 semaines** ;
- ▶ Mise en œuvre du clouage en enrochements : **2 semaines** ;
- ▶ Suivi bathymétrique du tassement après la mise en œuvre du clouage : **1 semaine** ;
- ▶ Mise en œuvre des talus en enrochements : **2 semaines** ;
- ▶ Remise en état du site, repli : **2 semaines**.

Ces durées restent indicatives.

5.4. Estimation financière des travaux

Le coût pour les travaux d'enrochements est estimé à **444 325 € HT**.

Le coût pour les travaux de renforcement de la dalle (par comblement béton) est estimé à **70 000€**.

6. Résumé de l'état initial

6.1. Milieu physique

6.1.1. Houle

Dans le cadre de l'étude CREOCEAN 2019, l'agitation induite par des conditions cycloniques d'occurrence centennale a été modélisée pour deux directions de provenance des houles :

- ▶ Houle de Sud (180°N) ;
- ▶ Houle de Sud-Est (150°N).

Les figures ci-après présentent les résultats du modèle d'agitation pour une houle cyclonique centennale de Sud (180°N) et de Sud-Est (150°N).

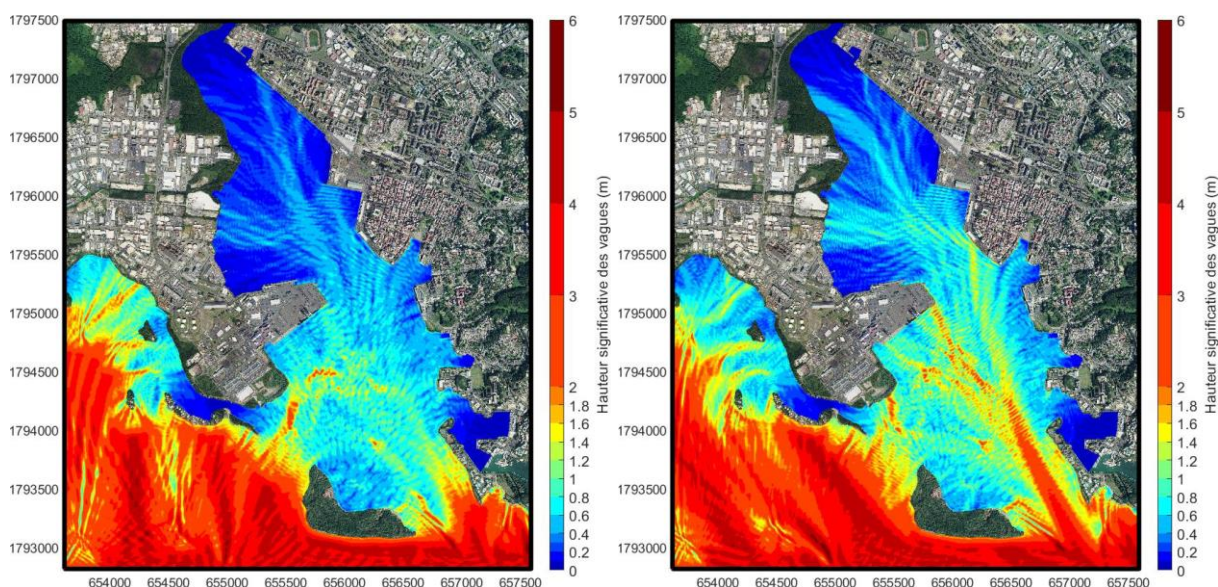


Figure 13 : Résultats du modèle d'agitation pour une houle cyclonique centennale de Sud (180°N) à gauche et de Sud-Est (150°N) à droite

6.1.2. Courantologie

D'après une étude courantologique réalisée par EGIS en 2012, les courants dans la Baie de Pointe-à-Pitre sont très faibles ($<10\text{cm/s}$) à l'exception de certaines zones (hauts fonds, cayes, rivières salées, ...) où des courants plus importants peuvent apparaître. Les courants restent faibles car ils sont pilotés par la marée dont le marnage est peu élevé.

Ces données sont toujours actuelles et pertinentes en 2025.

GRAND PORT MARITIME DE GUADELOUPE

TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE D'ENROCHEMENTS LE LONG DU MUR DE LA HALLE ET BETONNAGE SOUS PLATEFORME

RESUME NON TECHNIQUE

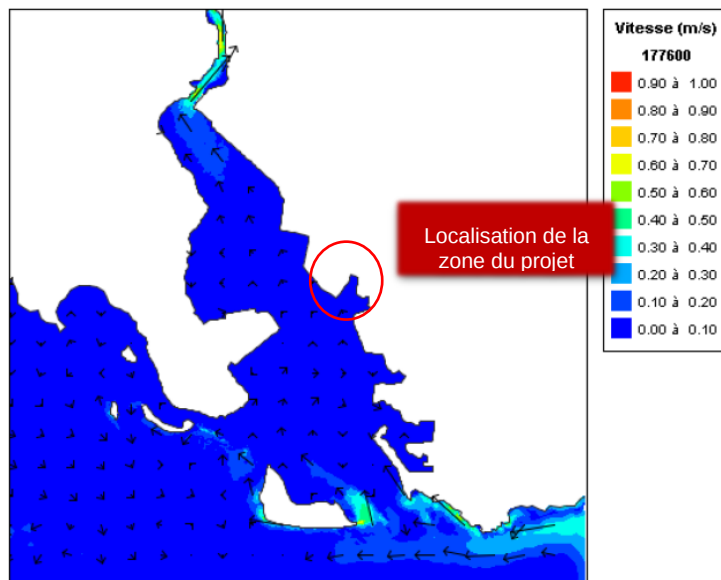


Figure 14 : Courantologie moyenne sur la tranche d'eau en situation usuelle (Egis 2012)

Dans les conditions cycloniques, les vents et la houle jouent un rôle important sur les zones côtières et sur les hauts fonds dans l'intensité des courants. Néanmoins, dans la baie de Pointe-à-Pitre, les courants restent faibles et ne dépassent pas les 0.2m/s.

6.1.3. Bathymétrie

La baie de Pointe-à-Pitre est située dans la partie Nord du PCSM et se caractérise par des fonds compris entre -12 m CM à -1 m CM à proximité des berges. La baie externe est traversée du Nord au Sud par le chenal de navigation dont la profondeur maximale se situe entre -11 m CM et -12,5 m CM.

A noter la présence d'un chenal creusé atteignant environ 15 m en moyenne au centre de la baie de Pointe-à-Pitre.

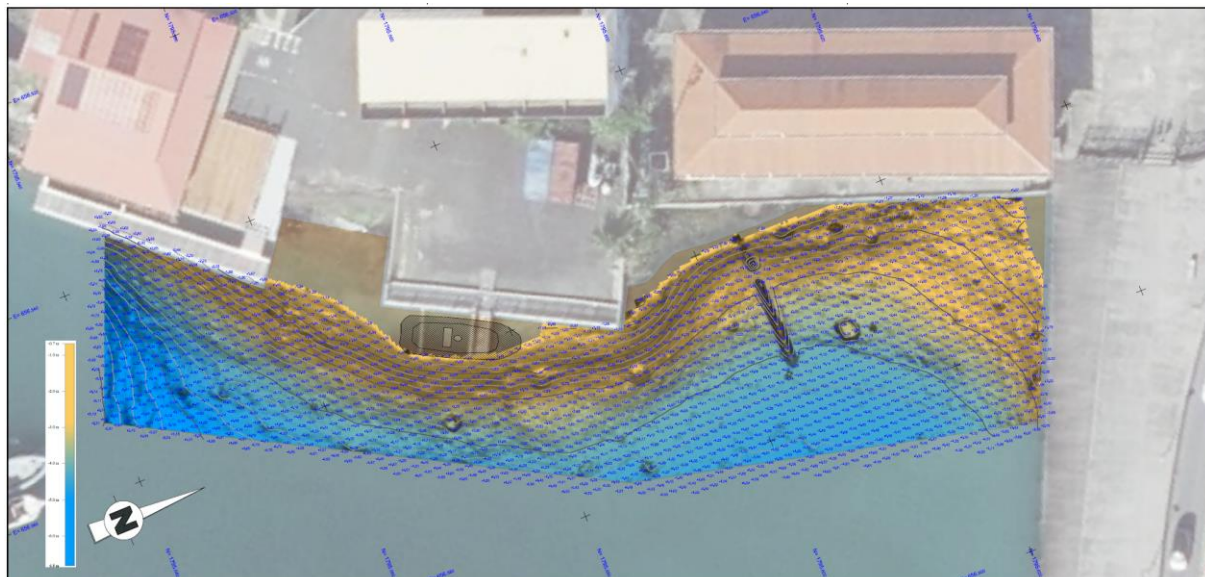
Sur le site de la darse de Pointe-à-Pitre, les profondeurs varient selon les zones : elles atteignent environ 10 mètres à la sortie de la darse, et entre 1 et 2 mètres à proximité immédiate des quais. En moyenne, dans le secteur délimité en rouge sur la figure suivante, la profondeur est d'environ 5 mètres.

Au droit de la zone d'étude, une bathymétrie actualisée a été réalisée (figure ci-dessous) en 2025. Au milieu de la darse, les fonds atteignent environ -4.5m de profondeur. On note une accrétion (hyper-sédimentation) dans le coin Nord de la Darse et à proximité de la plateforme (dû au remblais de coquilles vides de lambis).

GRAND PORT MARITIME DE GUADELOUPE

TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE D'ENROCHEMENTS LE LONG DU MUR DE LA HALLE ET BETONNAGE SOUS PLATEFORME

RESUME NON TECHNIQUE



GRAND PORT MARITIME DE GUADELOUPE

TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE D'ENROCHEMENTS LE LONG DU MUR DE LA HALLE ET BETONNAGE SOUS PLATEFORME

RESUME NON TECHNIQUE

6.1.4. Fonds sédimentaires

En 2024, un rapport de synthèse des conditions physiques dans la baie de pointe-à-Pitre a permis de retracer l'historique des nombreuses études sédimentaires faites au sein de la circonscription du GPMG. Les nombreuses études et suivis réalisés dans le port permettent d'avoir de solides connaissances sur la nature des fonds.

Ainsi, il a été mis en évidence qu'au niveau de darse de Pointe-à-Pitre, les sédiments sont « majoritairement envasés à très envasés à dominante de sables ».

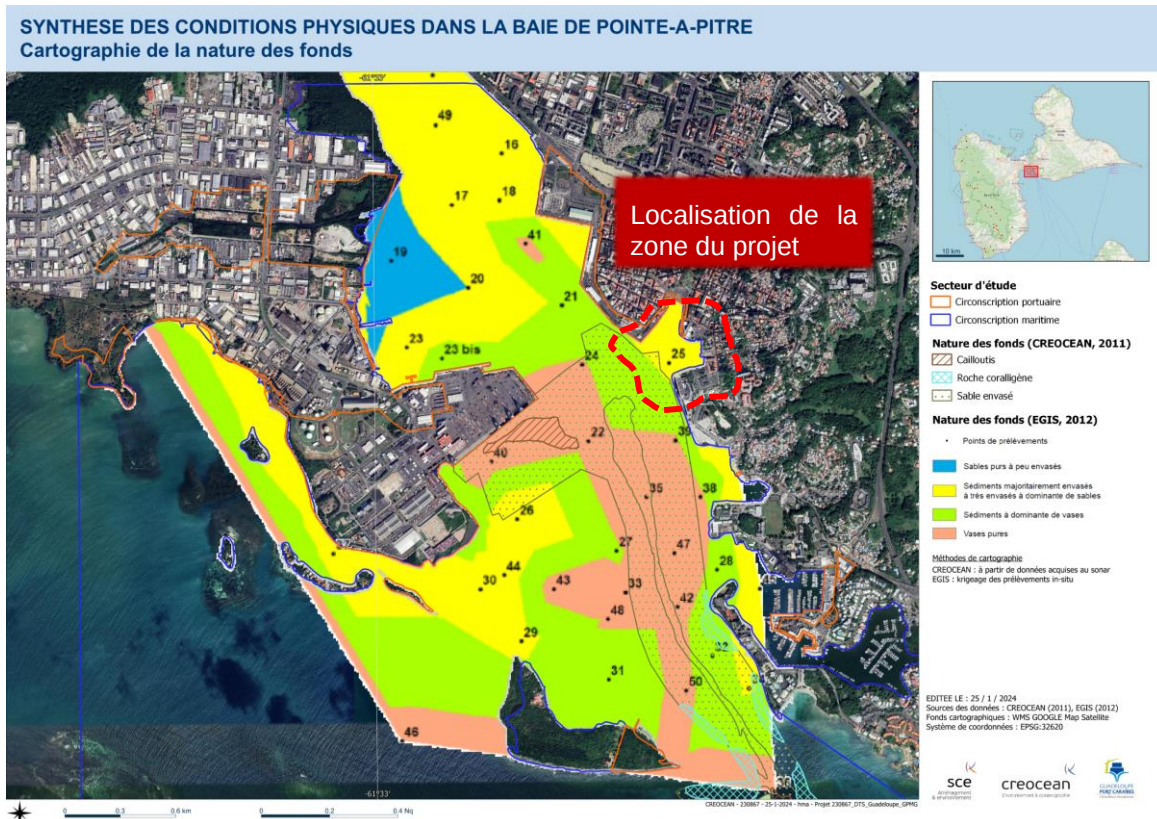


Figure 15 : Cartographie de la nature des fonds à l'échelle de la Baie de Pointe-à-Pitre (CREOCEAN, 2024)

6.1.5. Qualité des eaux et des sédiments

En 2020, CREOCEAN a été mandaté par le GPMG pour réaliser une étude de suivi de la qualité des eaux de baignade sur la zone de Pointe-à-Pitre. Parmi les 5 zones suivies, le secteur de la darse et du MACTe a été échantillonné au niveau de 4 stations (présentées ci-après) :

Sur le secteur de la Darse, la transparence des eaux est meilleure que sur le secteur de Bergevin mais reste ponctuellement limitée. La qualité sanitaire est toutefois apparue moyenne au niveau du Yacht club (S6) et de la zone au Nord du MACTe (S7). Sur ces derniers, s'ajoute une concentration en éléments azotés relativement élevée (« état moyen » pour ce paramètre) ; ces observations semblent témoigner d'une influence marquée d'apport en eaux usées domestiques sur le secteur.

GRAND PORT MARITIME DE GUADELOUPE

TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE D'ENROCHEMENTS LE LONG DU MUR DE LA HALLE ET BETONNAGE SOUS PLATEFORME

RESUME NON TECHNIQUE

Les analyses effectuées sur du sédiments sur une station dans la Darse ont révélé des dépassements des seuils N1 pour plusieurs contaminants, notamment les éléments traces métalliques (ETM), les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et les polychlorobiphényles (PCB).

6.1.6. Communautés benthiques

4 biocénoses benthiques ont été identifiées lors d'une cartographie en 2015 :

- ▶ Les communautés des fonds meubles nus (vaseux) qui représentent près de 81% de la surface étudiée (397,8 ha) ;
- ▶ Les Communautés algales (algueraie) qui couvrent environ 5,1% de la zone (25,2 ha) ;
- ▶ Les fonds de vase à Cyanobactéries qui couvrent 6,8 ha, soit 1,4% de la zone ;
- ▶ Les herbiers de Phanérogames marines sur environ 62,2 ha, soit 12,6 % de la zone prospectée.

Au niveau de la darse de Pointe-à-Pitre, les fonds sont peu ou pas colonisés il s'agit essentiellement de plaines vaseuses (hormis par de l'*Halophila stipulacea* à certains endroits et des débris de *Thalassia testudinum*). La forte turbidité des eaux limite considérablement l'activité photosynthétique en profondeur (aussi bien pour les herbiers que pour les coraux).

A proximité des quais, enrochements et des plateformes, un faible nombre d'espèces benthiques sessiles ont été observées lors de l'inspection visuelle technique : macro-algues vertes et brunes en sub-surface et quelques ascidies et spongiaires épars sur les roches.

6.1.7. Tortues marines et mammifères marins

Concernant les tortues, la darse n'est pas un endroit d'observation de tortues ; celles-ci sont préférentiellement observées, ponctuellement, sur le Banc Rose ou sur les herbiers de l'îlet Cochons à plus de 300 mètres au sud-ouest de la Darse. Le caractère très anthropisé, l'absence d'épibiose sessile et la forte turbidité de l'eau limitent leur venue.

Quant aux mammifères marins, même s'il arrive ponctuellement qu'un dauphin solitaire traverse la baie de Pointe à Pitre et emprunte la Rivière Salée, les observations sont rares, d'autant plus en fond de darse.

6.1.8. Usagers maritimes

La darse étant un lieu usuel de marchés pour les pointois plusieurs pêcheurs viennent débarquer leurs poissons sur le quai de la Darse.

L'extrémité sud du quai Layrle, avec son débarcadère flottant, sert aussi au passages de navigants ou touristes qui viennent se photographier en bord de quai.

Tout au bout du quai, les remorqueurs sont en stationnement, en attente d'interventions.

La Guadeloupe accueille de grands évènements nautiques, tels la route du Rhum, la transat BPE, la Triskell Cup, la transat Belle Île en Mer – Marie Galante, le tour de Guadeloupe à la voile, la régates des Saintes, le trophée Hemingway, ou encore des rencontres professionnelles autour du yachting.

Lors d'évènements importants, à l'image de la route du Rhum, la baie de Pointe-à-Pitre peut connaître une forte fréquentation. Par ailleurs, la Darse de Pointe-à-Pitre accueille également de nombreux bateaux de course à cette période.

7. Résumé des incidences

7.1.1. Conditions hydrodynamiques

Les travaux ne sont ni de nature ni d'ampleur à modifier les conditions hydrodynamiques générales du site (houle, courants, marée). Il existe une trop grande disproportion d'échelles entre les mécanismes. Les mouvements des masses d'eau seront donc inchangés aux abords de la zone de travaux.

Aucune incidence directe ou indirecte ne peut donc être attendue en phase travaux sur ces facteurs hydrodynamiques.

7.1.2. Dynamique sédimentaire et géomorphologie

L'ajout d'enrochements va modifier de façon permanente la forme du quai existant. Ces travaux changeront un peu la bathymétrie, mais sans perturber fortement la dynamique sédimentaire.

En effet, les effets sur les sédiments seront faibles, temporaires et très localisés. La pose des blocs sur les zones meubles pourra entraîner un léger déplacement ou un brassage des sédiments en surface, autour de la zone de travaux.

Aucune conséquence importante n'est attendue, à court ou moyen terme, sur la composition ou le comportement des sédiments pendant la phase de fonctionnement du projet.

7.1.3. Qualité de l'eau

Les travaux prévus concernent le comblement des vides au gros béton à l'aide d'un coffrage du quai réalisé à partir de palplanches.

► Durant la phase travaux

Le comblement des vides avec du gros béton peut, lors des travaux, entraîner la formation de nuages laiteux dus au contact entre le béton et l'eau. Cette turbidité se dispersera localement dans la zone de chantier et pourra temporairement altérer la qualité de l'eau. Cet impact est considéré comme modéré.

Par ailleurs, des déversements accidentels d'hydrocarbures ou d'huiles provenant des engins de chantier pourraient causer une pollution ponctuelle et limitée de l'eau. L'entreprise en charge des travaux maritimes devra justifier d'une expérience dans ce type d'intervention en milieu marin et mettre en œuvre toutes les mesures de prévention nécessaires pour éviter toute fuite de substances polluantes durant cette phase.

Un suivi de la qualité de l'eau (turbidité) *in situ* sera mis en place pendant les travaux pour vérifier l'efficacité du barrage anti-MES.

► Durant la phase opérationnelle

Aucune incidence sur la qualité du milieu n'est identifiée durant la phase d'exploitation.

7.2. Incidences sur le milieu vivant

7.2.1. Biocénoses marines

Le secteur d'étude est constitué de fonds de sables envasés (faible enjeux écologiques) et des enrochements très faiblement colonisés par une faune et flores médio littoral (enjeux écologiques faibles).

► **Durant la phase travaux :**

Les travaux de renforcement de la darse de Pointe-à-Pitre exerceront **une incidence modérée** sur les biocénoses marines puisque :

- La pose des enrochements provoquera l'écrasement de faune endogée vaseuse. Cet incidence, difficile à qualifier en raison du manque de connaissance sur ce compartiment, est considérée comme faible ;
- Le recouvrement de la faune et de la flore fixé sur les enrochements existant est également considérés comme faible au vu que la capacité de ces organismes à recoloniser rapidement des milieux nu.

► **Durant la phase opérationnelle :**

Les travaux de renforcement de la darse de Pointe-à-Pitre exerceront une influence positive (mais faible) sur les biocénoses marines durant la phase opérationnelle, en apportant des supports rocheux favorables à la fixation de vie benthique (spongiaires, macro-algues, ascidies). Le développement restera néanmoins faible au vu du contexte envasé du secteur.

7.2.2. Tortues marines

► **Durant la phase travaux :**

Comme vu précédemment il est très peu probable que des tortues soient présentes dans cette zone. En revanche, dans l'éventualité où une tortue se trouve dans un rayon proche, l'effet des travaux sur ces dernières sera un éloignement temporaire du lieu du fait de perturbation acoustique et visuelle lors de l'intervention des différentes machines. Il n'y aura pas recours à des travaux à forte nuisance sonore.

La phase chantier aura donc comme principale incidence directe un effet de fuite sur les tortues présentes dans la zone d'influence des travaux. Le bruit engendré par les travaux sera faible, très limité et ne nuira aux tortues.

L'incidence est considérée comme négligeable faible, temporaire, sans conséquence à moyen comme à long terme sur ces populations.

► **Durant la phase opérationnelle :**

N'étant pas une zone de ponte la phase d'exploitation du quai n'aura aucune incidence sur les tortues marines.

7.2.3. Mammifères marins

Les bruits et lumières et la présence des navires pourront induire deux types de comportement chez les mammifères marins, soit la fuite soit l'attraction. Ces effets sont sans conséquences sur les populations ou les individus. L'incidence est considérée comme faible.

GRAND PORT MARITIME DE GUADELOUPE

TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE D'ENROCHEMENTS LE LONG DU MUR DE LA HALLE ET BETONNAGE SOUS PLATEFORME

RESUME NON TECHNIQUE

7.2.4. Avifaune

La zone de travaux se trouvant en zone urbanisé une incidence modérée sur des oiseaux marins a été identifié avec l'observation d'espèce a enjeux de conservation modérés. Toutefois ces espèces n'ont pas été observées à proximité directe de la zone de travaux. L'incidence est considérée comme faible

7.3. Incidences sur le milieu humain

► Pendant la phase de travaux

Pendant la durée des travaux, les activités et usages seront perturbés. En effet, la navigation et le stationnement des véhicules à proximité du quai seront interdits. Toutefois ce secteur sera de faible emprise et est assez peu fréquenté d'ordinaire.

► Pendant la phase opérationnelle

La reprise de la digue aura un **impact positif** sur l'enjeu sécuritaire et sociale de la zone de la darse. Ces travaux permettront de rendre plus accessibles les abords de la darse pour les promeneurs et pour permettre aux automobilistes un stationnement sécurisé tout en impactant très faiblement l'environnement marin.

8. Résumé des mesures ERC

- Protection de la qualité de l'eau dans le milieu marin : **Mise en œuvre de barrière anti-MES toute hauteur en périphérie du coffrage avec un maillage adapté filtrant 80% des matériaux <63 microns**
- Prévention des pollutions accidentelles du milieu marin :
 - Interdiction de rejet direct dans le milieu marin
 - Moyens d'évitement de la propagation de fuites et de laitances
 - Moyens de lutte contre les pollutions accidentelles (kit anti-pollution)
 - Plan d'alerte en cas de pollution accidentelle mentionnant les circonstances (localisation, engins et matières impliquées) ; la liste des personnes et organismes à prévenir (DEAL, police de l'eau, capitainerie, etc.) ; les modalités de récupération et d'évacuation des substances polluantes ; les moyens d'action (emplacements, itinéraires, dispositifs de rétention, modalités de fermeture) ; la liste des laboratoires d'analyse d'eau agréés.
- Gestion des déchets : traitement de tous les déchets en filières agréées (les débris de lambis ne sont pas considérés en tant que tel : ils ne seront pas sortis de l'eau mais étalés/nivelés sur le fond).
- **Suivi de turbidité quotidien avant travaux, au moins 2 fois pendant les travaux, à l'intérieur du barrage anti-MES et à l'extérieur** (réalisé par un prestataire indépendant à la charge du Maître d'ouvrage).
- Stockage des huiles et carburants interdits en dehors des emplacements aménagés à cet effet : citernes double enveloppe, plates-formes bétonnées étanches, avec rebords en béton permettant de recueillir un volume liquide au moins équivalent à celui des cuves de stockage.
- Vidange, nettoyage, entretien et ravitaillement des engins réalisé sur des emplacements aménagés à cet effet ; plate-forme, par l'intermédiaire d'un bac décanteur déshuileur, les produits de vidange étant recueillis et évacués en fûts fermés.



creocean

Environnement & océanographie

www.creocean.fr



keran

Des hommes, une planète